

# Marseille : il n'y aura pas de grande mosquée

La Provence - Mardi 27/09/2016 à 14H40

**Le permis est caduc, les loyers impayés : la Ville, propriétaire du terrain à Saint-Louis, va résilier le bail**



La grande mosquée devait être livrée en 2016, mais le bâtiment des abattoirs est à l'abandon (ci-dessous). Photos N.V. et DR

Une pierre. La première. La seule. C'est tout ce que l'on verra de la grande mosquée de Marseille, cet édifice monumental qui devait s'élever sur le site des anciens abattoirs de Saint-Louis, à Marseille (15e). Un projet emblématique de 22 millions d'euros que le conseil municipal doit définitivement enterrer lundi prochain. La Ville, propriétaire de la parcelle (8 000 m<sup>2</sup>) de la rue Journet, va mettre au vote la résiliation du bail emphytéotique consenti en 2007 pour 50 ans à l'association "La mosquée de Marseille".

Les motifs de cette rupture ne manquent pas : caducité du permis (la mosquée devait être livrée en septembre 2016 au plus tard), non-paiement d'une partie du loyer annuel de 24 000€ (l'association est débitrice de 62 000 €), défaut d'entretien des bâtiments, couverts de graffitis et incendiés, abandon du terrain, jonché de détritus... Bref : un fiasco retentissant.

## Gestion opaque

Depuis 2007, sous l'impulsion de Jean-Claude Gaudin, la municipalité n'a pourtant pas ménagé ses efforts pour mener ce projet à son terme, en dépit des recours déposés par le Front national (sur le montant du loyer, initialement fixé à 300 € par an, puis sur l'absence de parking, ce qui a conduit l'ex-communauté urbaine MPM à financer un équipement de 450 places). Pour libérer le bâtiment, la Ville avait dû aussi déménager (à grands frais) les ateliers de l'opéra municipal. Le 20 mai 2010, ces obstacles enfin levés, c'est en grande pompe que fut posée la première pierre, en présence de l'aréopage politique (Gaudin, Guérini, Vauzelle, Caselli, etc.), de personnalités religieuses, dont Dalil Boubakeur, alors recteur de la mosquée de Paris et président du CFCM, mais aussi de représentants de nombreux pays possiblement financeurs (Algérie, Maroc, Tunisie, Sénégal, Arabie saoudite, Lybie).

Les premiers chèques ne tarderont pas. 166 000 € de la mosquée de Paris, 60 000€ des Comoriens de Marseille, 50 000€ du Sénégal ; et bientôt des dons de particuliers, en espèces, en nature parfois (voitures, bijoux). Nouredine Cheik, premier président de l'association, un non-religieux apprécié pour son érudition et son esprit d'ouverture, semble faire consensus. Mais alors que l'Algérie s'apprête à faire un don de 7 millions d'euros, des voix s'élèvent pour dénoncer le *"manque de transparence"* et refuser *"la mainmise de Gaudin"*.

Nouredine Cheik, mis en minorité, est remplacé par Abderrahmane Ghoul, un imam réputé proche du Maroc. La conseillère régionale PS Fatima Orsatelli sera à son côté. Une nouvelle équipe vite contestée par la communauté musulmane qui s'alarme de sa gestion opaque. La nouvelle association *"manque de clarté"* assène le vice-consul d'Algérie, qui ne signera pas le chèque. Des dons ont-ils été détournés ? Une plainte est déposée.

La brigade financière met le nez dans les comptes. La suspicion s'installe, les dons se tarissent. Et les dettes s'accumulent. Maxime Repaux, l'architecte, est toujours en procédure pour recouvrer une partie de ses honoraires.

Contacté hier, Abderrahmane Ghoul assure que *"l'association est en règle"*. *"Le problème c'est que depuis 2011, nous ne récoltons plus d'argent. Or, il nous faut au minimum 3 millions d'euros pour raser le bâtiment et lancer ce chantier. Les particuliers ne donnent que s'ils voient les choses avancer"*. Le président de l'association assure avoir *"d'autres projets"*, pour réduire le coût de l'édifice. *"Mais Jean-Claude Gaudin refuse de nous recevoir, c'est pour cette raison que nous avons bloqué les loyers"*.

L'imam Ghoul annonce qu'il se défendra en justice. Mais si la résiliation du bail est confirmée, que deviendront les dons déjà collectés ? *"Les caisses sont vides ! assure l'imam Ghoul. Les dons récoltés représentent 200 000 €, et nous en avons dépensé 240 000 pour payer l'architecte et les avocats. Nous payons même de notre poche !"* Tant d'argent pour une pierre...

Sophie Manelli